



## RENFORCER LA SÉCURITÉ FISCALE DE VOTRE ENTREPRISE !

Toute entreprise individuelle ou société,  
quel que soit son chiffre d'affaires et son  
régime d'imposition

### Comprendre et exploiter au mieux votre comptabilité est bénéfique pour votre entreprise !

**1** **Tranquillité et sécurité fiscale** : réduction  
du risque fiscal

**2** **Garantie financière** en cas de contrôle  
fiscal

**3** **Sérénité** : possibilité de remboursement  
de la part des honoraires correspondante  
au prestataire



### Si vous êtes dans une de ces situations...

- › Ma comptabilité est suivie par le cabinet : **pourquoi mettre en place un ECF ?**
- › Je redoute tout **contrôle fiscal** qui pourrait coûter
- › Mon **logiciel de caisse** est-il conforme à la législation fiscale ?
- › Mon entreprise respecte-t-elle les **règles de conservation de documents** ?

*Nous avons des solutions à vous proposer !*



# L'examen de conformité fiscale

## Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des professionnels expérimentés
- 2 Mise en conformité préalable aux contrôles de l'administration
- 3 Des préconisations pour éviter les erreurs fiscales
- 4 Gage de confiance si cession ou transmission



## NOTRE OFFRE DE SERVICES



Audit de votre **situation fiscale** et analyse informatique

Analyse des procédures relatives à la **conservation des documents** et au régime d'imposition applicable

Audit du **respect des normes comptables et fiscales**

Établissement d'un compte-rendu de mission

Mention de l'existence d'un ECF dans la déclaration de résultat de l'entreprise

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



**CHARDON ROCHE**

*L'expertise comptable proactive*

[www.chardon-roche.fr](http://www.chardon-roche.fr)  
[chardon.roche@chardon-roche.fr](mailto:chardon.roche@chardon-roche.fr)

21 bis place Michelet  
43000 **Le Puy en Velay**  
Tél. 04 71 05 42 92

Adhérent



Membre

